

218C0899
FR0000127771-FS0478

22 mai 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE GENERALE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 mai 2018, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mai 2018, le seuil de 5% de son capital et détenir 47 420 538 actions SOCIETE GENERALE, soit 5,87% de son capital¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital
Détention (effective)	12 670 921	1,57
Détention (par assimilation)	34 749 617	4,30
Total Société Générale	47 420 538	5,87

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE GENERALE hors et sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 16 897 823 actions SOCIETE GENERALE réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- 14 *calls options listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 277 000 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 18 décembre 2020 à des prix unitaires par action compris entre 42 € et 64 € ;
- 23 *forwards* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 95 125 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 21 décembre 2018 et le 18 décembre 2020 ;
- 20 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 3 110 500 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 36 € et 60 € ;
- 71 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 6 123 498 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 17 décembre 2021 à des prix unitaires par action compris entre 30 € et 48 € ;
- 3 *puts spread OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 4 000 000 actions SOCIETE GENERALE, exerçable jusqu'au 18 décembre 2020 à des prix unitaires par action compris entre 22 € et 46 € ; et

¹ Sur la base d'un capital composé de 807 917 739 actions.

- 12 *puts options listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 3 291 700 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 18 mai 2018 et le 18 décembre 2020 à des prix unitaires par action compris entre 28 € et 46 €.

Le déclarant a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 17 851 584 actions SOCIETE GENERALE réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- une position acheteuse sur 1 *equity linked swap* à dénouement en espèces portant sur 715 003 actions SOCIETE GENERALE, exerçable le 18 juillet 2018 ;
- 7 980 actions SOCIETE GENERALE au titre de 2 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;
- une position acheteuse sur 14 *equity linked swap* à dénouement en espèces portant sur 8 940 843 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 28 septembre 2018 et le 30 septembre 2021 ;
- une position acheteuse sur 1 *future* à dénouement en espèces portant sur 7 800 000 actions SOCIETE GENERALE, exerçable le 18 mai 2018 ;
- une position acheteuse sur 9 *forward* à dénouement en espèces portant sur 303 362 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 21 décembre 2018 et le 17 février 2021 ;
- une position acheteuse sur 7 *calls option OTC* à dénouement en espèces portant sur 39 980 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 21 décembre 2018 et 2 mai 2019 à des prix unitaires par action compris entre 41 € et 46 € ;
- une position vendeuse sur 5 *puts option OTC* à dénouement en espèces portant sur 44 180 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 15 juin 2018 et 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 39,64 € et 53,48 € ;
- une position vendeuse sur 8 *put warrant listés* à dénouement en espèces portant sur 236 actions SOCIETE GENERALE, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 3 janvier 2025 à des prix unitaires par action compris entre 25 € et 59,11 €.

Au titre de l'article 223-14 III du règlement général, le déclarant a précisé détenir des bons de souscription d'actions (BSA), exerçables jusqu'au 15 avril 2021, donnant droit à 210 actions SOCIETE GENERALE.
